

**Mémoire présenté à l'Office de consultation publique de
Montréal**

Par le collectif *Pour une école primaire à Griffintown*

Représenté par:

Etienne Le Nigen

Mélissa Boucher

Ana Josefina

Dans le cadre de la consultation:

École et équipements collectifs dans Griffintown

12 décembre 2020

Présentation

Notre collectif a comme mission de favoriser l'avancement des démarches afin qu'une école publique soit construite le plus tôt possible à Griffintown, en plus d'informer les résidents du quartier par rapport aux différents progrès dans ce dossier. Au fil des années, nous avons rencontré les différents élus liés à ce projet, dont Violaine Cousineau, ex-commissaire scolaire à la CSDM pour le secteur de Griffintown et Catherine Harel Bourdon, ex-présidente de la CSDM, ou encore Benoit Dorais, maire du Sud-Ouest de Montréal et ancien commissaire scolaire de la CSDM, Sophie Thiébaud, conseillère d'arrondissement pour le district de Saint-Henri-Est-Petite-Bourgogne-Pointe-Saint-Charles-Griffintown et Craig Sauvé conseiller de la Ville pour le même district, puis Dominique Anglade députée provinciale de la circonscription de Saint-Henri–Sainte-Anne. Depuis les derniers mois, nous sommes aussi restés en contact virtuel avec la CSSDM par l'entremise de Lucie Painchaud, directrice générale adjointe à la gestion de la performance financière et de l'efficacité opérationnelle ainsi que Claude Laurin, coordonnatrice à la planification et au développement immobilier.

Notre page Facebook nous sert de moyen de communication afin d'informer les résidents du quartier: <https://www.facebook.com/primairegriffintown>

Introduction

Nous sommes évidemment très emballés par cette consultation, car elle amorce ce qui devrait être la dernière étape pour la sélection du terrain de la première école primaire publique à Griffintown. En fait, le simple choix du terrain a représenté un enjeu majeur et même un frein à l'avancement du projet, considérant la vitesse à laquelle le quartier se développe. À travers ce mémoire, nous aborderons trois aspects, l'urgence du projet, le volume et l'emplacement de l'école, puis les enjeux à considérer.

Urgence du projet

Dans le rapport du Programme Particulier d'Urbanisme (PPU) du secteur Griffintown de 2013, lui-même ayant fait l'objet d'une consultation publique de l'OCPM, on peut y lire que 75 actions seront prises afin de répondre aux besoins du quartier. Parmi ces actions, l'une d'elles abordait le besoin d'une école:

Action #24: Solliciter la collaboration des commissions scolaires de Montréal afin d'établir les conditions requises pour l'implantation d'une école primaire dans le secteur Griffintown (acquisition de terrain, modalités de partage des équipements municipaux et scolaires, etc.);
[page 38]

https://ocpm.qc.ca/sites/ocpm.qc.ca/files/pdf/P110/4-8_ppu_griffintown_-_mai_2013.pdf

Malheureusement, de nombreuses jeunes familles se sont senties abandonnées face à cet engagement et elles ont dû quitter le quartier au fil des années. Cette situation aura perduré 10 ans si tout se déroule tel que prévu et que la future école ouvre ses portes en 2023. Il serait important de tirer des apprentissages de cette erreur majeure de planification, car à notre avis le redéveloppement et la revitalisation d'un quartier passe en bonne partie par l'implantation d'une école dès le début du processus.

Il faut bien saisir l'ampleur de la croissance de Griffintown pour comprendre à quel point il est urgent de débloquer ce projet d'école. Selon l'estimé publié par l'arrondissement en septembre 2018:

D'ici 2025, on estime que 22 000 personnes résideront dans le quartier, soit trois fois plus qu'aujourd'hui.

http://ville.montreal.qc.ca/portal/page?_pageid=7757,85167701&_dad=portal&_schema=PORTAL&id=30633&ret=/pls/portal/url/page/arrond_sou_fr/rep_annonces/rep_communique/coll_communique

Non seulement le besoin croît en suivant la progression démographique constante, mais le problème s'aggrave doublement car les terrains disponibles se raréfient avec le temps. Il devient alors naturel d'être en faveur d'autoriser les changements proposés par la ville de Montréal afin que les règlements autorisent la construction d'une école sur ce terrain.

Volume et emplacement de l'école

Le volume du bâtiment nous semble être bien adapté à la réalité de Griffintown, car une plus petite taille correspond à une école de quartier de proximité, donc un plus fort sentiment d'appartenance. Effectivement, puisqu'il s'agit du secteur à forte densité, les étudiants et familles pourront y venir à pied. Il s'agit d'un projet à taille humaine et nous espérons que cette école pourra ainsi plus facilement répondre aux besoins des familles du quartier. De plus, les inconvénients pour voisins immédiats, tel le bruit ou le va-et-vient, en seront diminués comparativement à une école de taille standard.

Considérant la taille réduite de la cour d'école, il serait avantageux de bonifier cette superficie en créant un projet de parc-école avec une partie du parc Bassin-à-Gravier. En fait, nous partageons exactement les mêmes recommandations telles que formulées par le Comité Jacques-Viger:

Dans ce contexte, le CJV invite l'Arrondissement et les partenaires du projet à tirer profit de la proximité du parc du Bassin-à-Gravier afin d'offrir aux élèves des aires de jeux plus généreuses et végétalisées. Le CJV est également d'avis que la cour d'école doit participer à la vie de quartier et que les équipements devraient être mis à profit pour tous. À ce titre, une entente pour l'utilisation de la cour en tant que parc-école devrait être développée avec le centre de services scolaires. Également, dans la mesure où les aires de jeux sont bonifiées à même le parc, l'aire de jeux sur le toit du gymnase pourrait être dédiée à une autre fin (ex. : jardin éducatif). [page 4]

https://ocpm.qc.ca/sites/ocpm.qc.ca/files/pdf/P110/1-4-1_avis_du_comite_jacques_viger.pdf

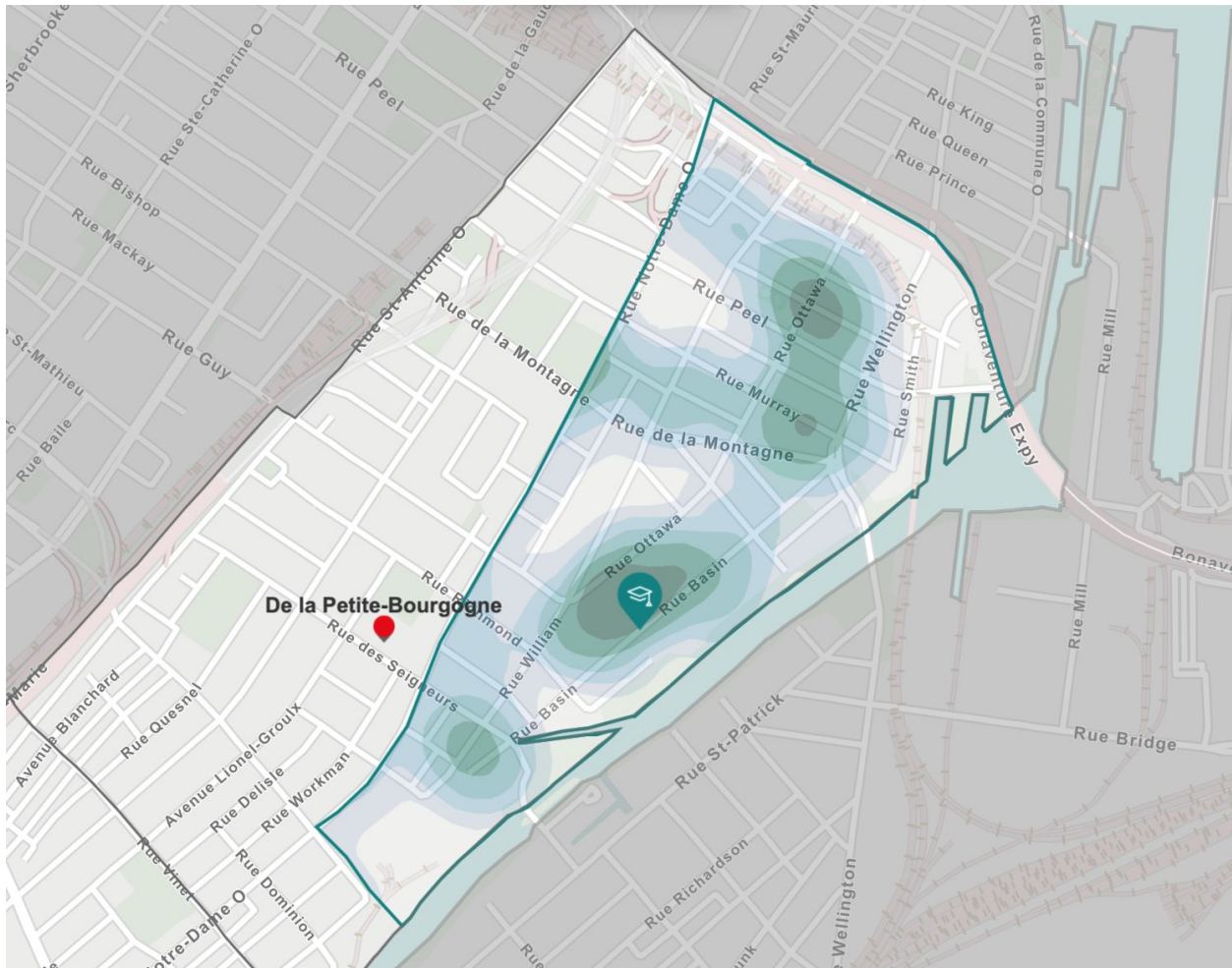
Autre point important à soulever, lors de la séance de questions-réponses de l'OCPM, un deuxième projet d'école a été évoqué en conséquence de la taille proposée de cette première école. Avec les données actuelles et selon les critères du ministère de l'éducation, on peut anticiper un besoin de 6 classes préscolaires et de 18 classes primaires pour le secteur, alors que le projet ne prévoit que 6 classes préscolaires ainsi que 6 classes primaires, donc il manquera 12 classes, soit une deuxième école de taille semblable. Idéalement, il serait souhaitable de planifier les deux projets en parallèle afin d'avoir une idée globale de l'offre scolaire lors de l'élaboration des plans de ces écoles.

Notre collectif était initialement en faveur d'une expropriation des terrains avoisinants à celui déjà détenu par la CSSDM au coin de Ottawa et Eleanor. Par contre, lorsque nous avons pris connaissance du nouveau choix de terrain, nous sommes rapidement venus à la conclusion qu'il s'agissait d'une alternative tout aussi valable. Dans les deux cas, les terrains sont centraux au quartier, donc propices aux déplacements à pied. À première vue, un léger désavantage de ce choix de terrain peut se constater par sa proximité avec l'école De la Petite-Bourgogne, ce qui se traduirait en une répartition géographique moins équilibrée des services scolaires, mais en analysant la carte interactive des densités de la population scolaire du secteur, on peut en conclure qu'en réalité le terrain se rapproche des besoins anticipés.

Les 0-4 ans



Niveau préscolaire et primaire



Référence:

<https://csdmsos.maps.arcgis.com/apps/MapJournal/index.html?appid=b709840acf154fcba44d24784ca653d>

Enjeux à considérer

Pratiquement à chacune des étapes que nous avons suivies depuis que nous nous intéressons à ce dossier, nous avons constaté une lenteur ou des retards dans les échéanciers et ce même pour la consultation actuelle. En effet, la consultation en cours devait avoir lieu au printemps dernier, pour que le rapport des commissaires soit déposé à la ville durant l'été, puis adopté par le Conseil municipal le 24 août dernier. Nous souhaitons réitérer qu'il y a ici urgence d'agir et que toutes les prochaines étapes devraient être en mode accéléré. Nous avons espéré voir le gouvernement du Québec sélectionner ce projet d'école afin de l'inclure dans le projet de loi 66 qui vise à relancer l'économie du Québec en avançant un grand nombre de projets d'infrastructure, dont des écoles. Les parents du quartier ont déjà attendu de nombreuses années, alors il faudrait vraiment que cette fois-ci, la cible d'avoir une première entrée scolaire pour 2023 soit respectée ou même devancée si c'est possible. Nous sommes enthousiastes à l'idée de participer à la consultation Planifions notre école organisée par la CSSDM, mais il faudrait en prévoir une version condensée pour limiter les risques.

Il a été annoncé qu'il y aura une imbrication d'une portion résidentielle à l'école et que ceci cause des enjeux au niveau des normes de lotissement. Il semble qu'un l'avis juridique interne à la ville de Montréal ait été formulé afin de résoudre le problème et rendre le tout conforme, mais nous espérons que cela n'entraînera aucun retard dans les procédures.

Un pourcentage assez élevé des jeunes familles habitent à l'est de la rue de la Montagne, or il y a un problème très présent sur cette rue concernant le va-et-vient à haute vitesse des camions de freight. Avec l'arrivée d'une école primaire, il devient impératif de trouver une solution définitive à ce problème pour s'assurer de la sécurité de tous. Nous espérons que l'arrondissement conjointement avec la ville centre arriveront à trouver une solution permanente qui saura satisfaire le résidents du secteur.

Conclusion

Pour conclure, nous réitérons notre appui inconditionnel à cette démarche et nous profitons de l'occasion pour remercier Bâtir son quartier d'avoir sacrifié une partie des logements sociaux initialement prévus afin qu'un service si attendu soit finalement offert. Ce service scolaire sera accompagné de nombreux avantages, dont la possibilité de partager certains équipements avec la communauté, donc c'est tout Griffintown qui en sortira gagnant.